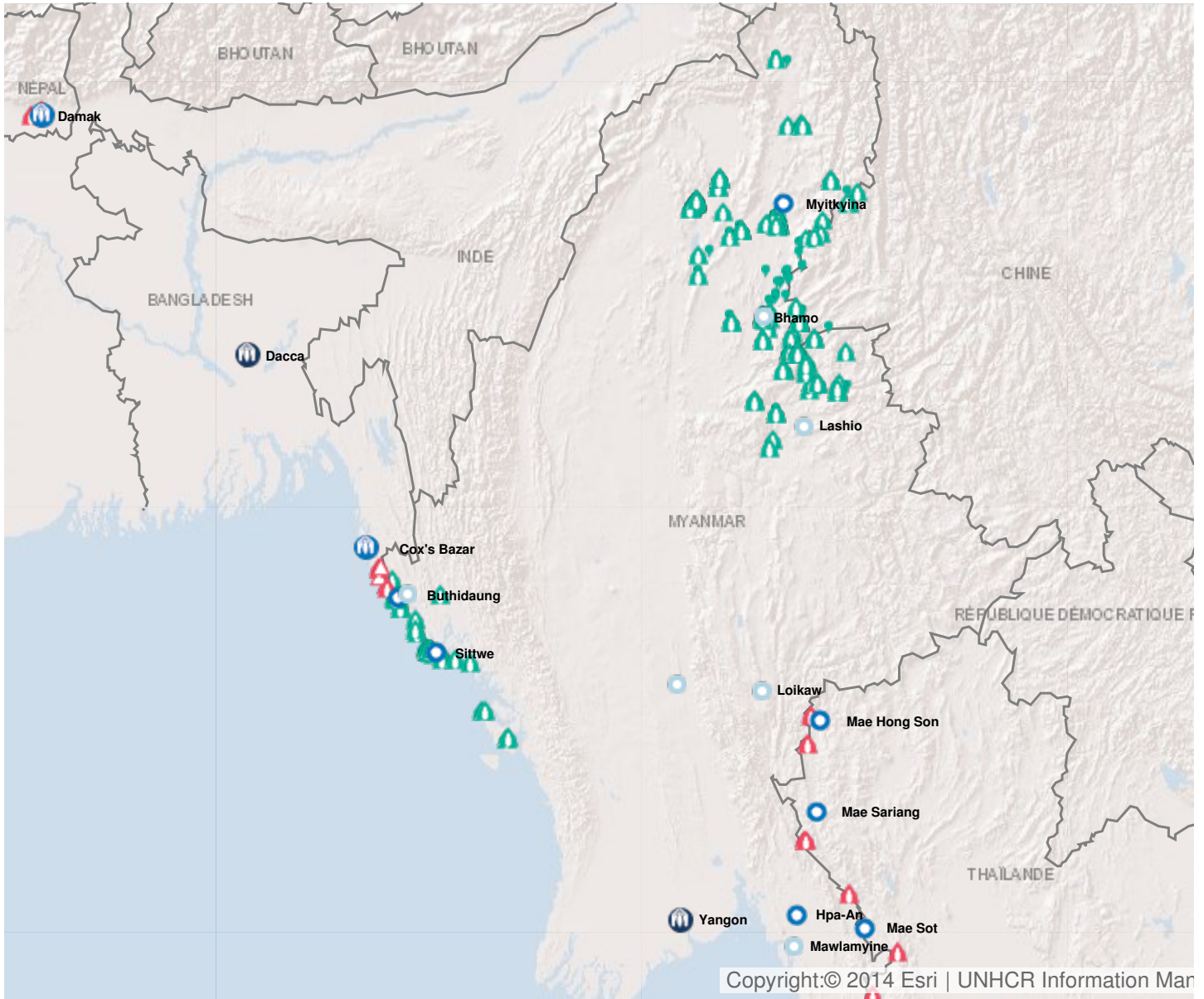


Opération: Myanmar



Personnes relevant de la compétence du HCR

- **8%** EN **2016**

2016

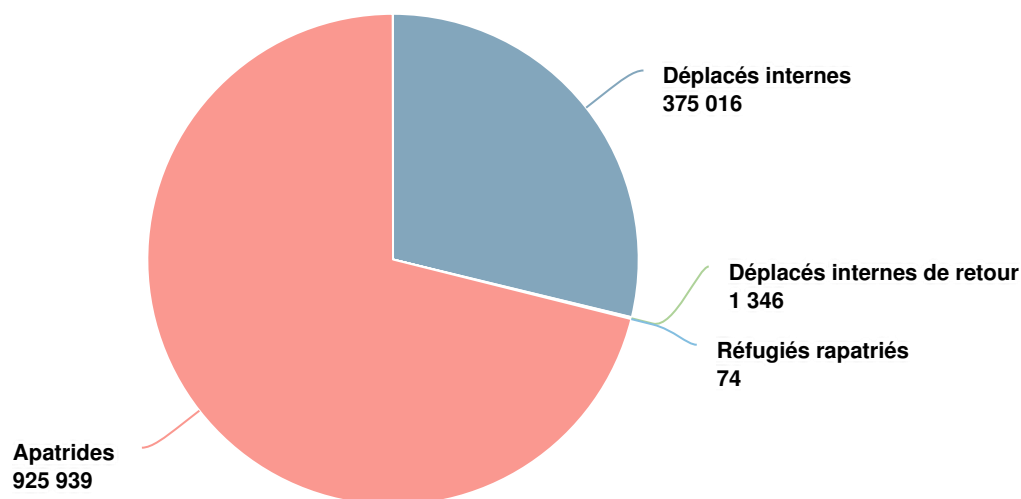
1,302,375

2015

1,414,357

2014

1,186,501

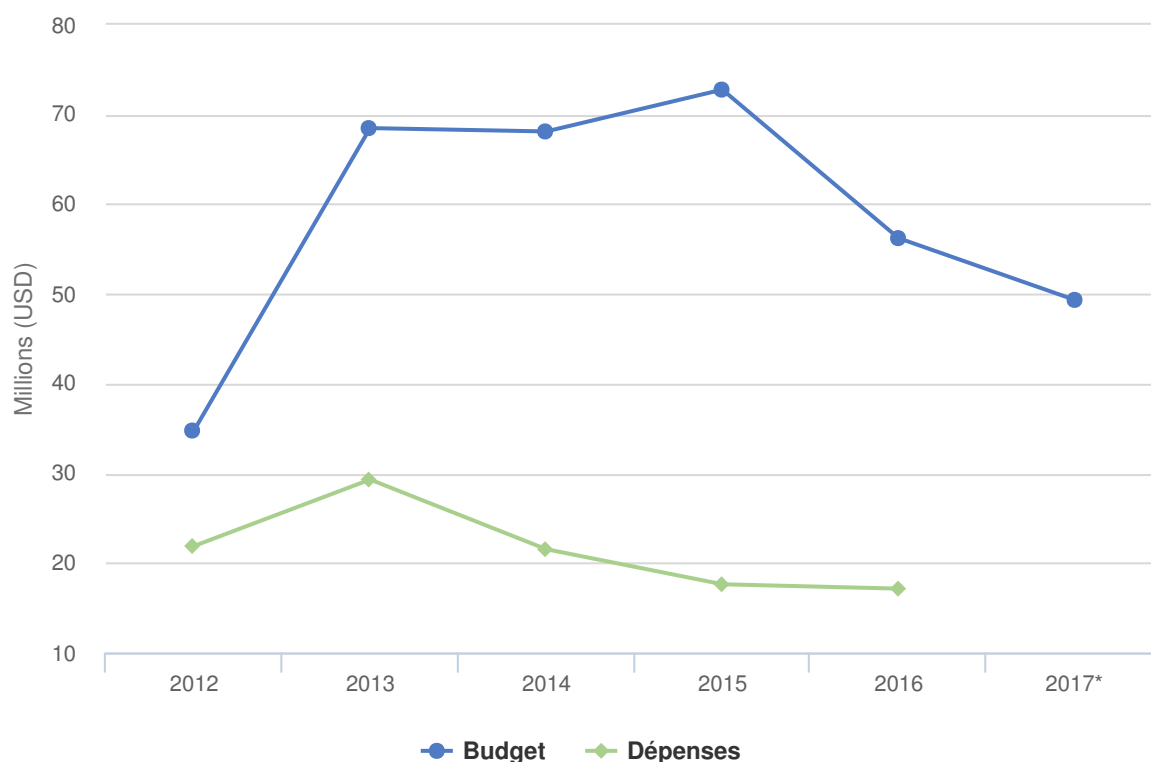


■ Déplacés internes
■ Apatrides

■ Déplacés internes de retour

■ Réfugiés rapatriés

Budgets et Dépenses - Myanmar



Contexte opérationnel en 2016

La formation du nouveau gouvernement élu démocratiquement en avril 2016 a constitué une étape importante dans la transition démocratique du Myanmar. Le nouveau gouvernement est toutefois confronté à d'énormes défis pour faire avancer le processus de réconciliation nationale, renforcer le respect des droits de l'homme, protéger les civils dans les conflits armés, améliorer la situation dans l'Etat de Rakhine et s'attaquer à certaines divisions ethniques et religieuses profondément ancrées dans le pays

Dans le sud-est du Myanmar, le retour à grande échelle des déplacés internes et des réfugiés résidant en Thaïlande n'était toujours pas achevé en 2016 et seul un petit nombre de personnes étaient rentrées. En outre, des affrontements dans l'Etat de Kayin entre les forces de sécurité et un groupe dissident en septembre ont montré la fragilité du processus de paix au Myanmar.

Dans le nord-est du pays, les combats entre l'armée et des groupes ethniques armés se sont intensifiés vers la fin de l'année, provoquant le déplacement de milliers de civils et rendant les perspectives de solutions durables pour les personnes en situation prolongée de déplacement plus inatteignables que jamais.

Dans l'Etat de Rakhine, où vit la majorité de la population apatride, des initiatives prometteuses destinées à régler les tensions sectaires ont été lancées grâce à la création de deux comités par le nouveau gouvernement : le Comité central chargé de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement dans l'Etat de Rakhine, créé en mai et présidé par Aung San Suu Kyi ; et la Commission consultative sur l'Etat de Rakhine créée en août et présidée par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan.

La situation s'est considérablement détériorée en octobre 2016 quand des attaques armées contre trois postes frontières ont conduit à l'établissement de l'état d'urgence et à des opérations anti-insurrectionnelles par les forces

de sécurité du Myanmar dans trois municipalités du nord de l'Etat. A la fin 2016, ces opérations avaient forcé quelque 43 000 musulmans apatrides à fuir au Bangladesh et déplacé environ 30 000 personnes, selon les estimations, à l'intérieur du district de Maungdaw.

Tendances démographiques en 2016

- Selon les estimations, le nombre total de personnes relevant de la compétence du HCR s'élève à 1,3 million, dont 926 000 apatrides et 375 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (déplacés internes).

Réalisations

Chiffres clés :

- 50 000 déplacés internes ont bénéficié d'un soutien sous forme d'abris.
- 5 360 personnes relevant de la compétence du HCR ont participé à des activités de sensibilisation et de prévention de la violence sexuelle et de genre.
- 320 personnes relevant de la compétence du HCR avec divers profils ont participé à des projets visant à promouvoir la coexistence pacifique.
- 316 fonctionnaires gouvernementaux ont bénéficié d'une formation sur les normes et bonnes pratiques en matière de citoyenneté et d'enregistrement des naissances.
- 120 évaluations relatives au retour ont été menées dans 53 villages de tout le sud-est du Myanmar grâce auxquelles 965 réfugiés spontanément retournés et 1 859 déplacés internes de retour ont été identifiés.
- 71 réfugiés sont rentrés vers le Myanmar, en provenance des camps de Thaïlande, dans le cadre d'une opération facilitée par le HCR et les gouvernements du Myanmar et de la Thaïlande.

Résultats et impact :

- Le HCR a continué de répondre aux besoins humanitaires les plus pressants, de surveiller l'environnement de protection et de s'engager dans un plaidoyer stratégique pour mobiliser les acteurs afin que la protection et les solutions soient au centre de leur action.
- Pour les deux situations de déplacés internes dans les Etats de Rakhine, Kachin et Shan du nord, le HCR s'est acquitté de ses responsabilités dans le cadre de la réponse humanitaire inter organisations et a assumé à la fois un rôle de coordination et de prestation opérationnelle dans les secteurs de la protection, des abris, des articles non alimentaires et de la coordination et gestion des camps. En 2016, un accent particulier a été mis sur le soutien et le renforcement des capacités du gouvernement de l'Etat de Rakhine afin de réformer les comités de gestion des camps de déplacés internes et de lancer un exercice de profilage dans les camps. Outre son rôle de pilotage et de coordination du groupe, le HCR a fourni un important soutien financier et technique dans les secteurs de la protection, des abris, des articles non alimentaires et de la coordination et gestion des camps, au bénéfice de 100 000 personnes.
- Dans le domaine de l'apatridie, le HCR a poursuivi ses efforts en matière de renforcement des capacités et de plaidoyer afin de mobiliser le soutien des instances onusiennes et diplomatiques pour prévenir une nouvelle détérioration de l'environnement de protection.
- Dans les zones frontalières au sud-est du pays, le HCR a apporté son soutien à la première opération de retours facilités et surveillés pour 71 réfugiés rentrant de Thaïlande au Myanmar. Bien que le nombre de rapatriés ait été inférieur aux prévisions, cela a représenté un événement essentiel, symbole de l'extension progressive de l'espace de protection, offrant l'opportunité d'établir un mécanisme et de tirer des leçons pour les futurs retours. Le HCR a également animé des ateliers sur les thèmes du retour et de la réintégration avec de nombreux acteurs, au cours desquels les agences des Nations Unies, le gouvernement, les ONG et les groupes ethniques armés ont ouvertement discuté des questions complexes de protection et des défis en termes de réintégration. Tout en encourageant l'implication des acteurs spécialisés dans le relèvement rapide et le développement dans les zones de retour, le HCR a réorienté sa stratégie pour se concentrer sur les domaines essentiels de protection : évaluations et surveillance des retours, documents d'état civil, enregistrement des naissances, mobilisation des communautés et activités dans le domaine des moyens de subsistance afin de renforcer la coexistence pacifique.
- Dans l'ensemble, le HCR s'est montré à la hauteur en matière de suivi de la protection ; il a fait en sorte que les analyses de protection permettent une plus grande cohérence en matière de protection à travers toute la

réponse humanitaire et de développement ; il a fourni une aide ciblée concentrée sur les abris, les articles non alimentaires, la coordination et la gestion des camps ainsi que l'assistance aux personnes ayant des besoins spécifiques et il a continué de répondre aux préoccupations de protection liées aux déplacements et à l'apatridie.

Besoins non satisfaits

- Les contraintes financières n'ont pas permis au HCR de couvrir tous les besoins en matière de construction et de réparation d'abris, notamment pour la rénovation d'abris temporaires construits en 2013. A la fin 2016, plus de 86 000 déplacés internes avaient besoin de réparation ou de construction d'abris.

Dépenses 2016 - Myanmar | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget final	28,978,657	2,593,112	24,640,810	56,212,579
	817,320	1,750,440	6,040,992	8,608,752
Total des fonds disponibles	817,320	1,750,440	6,040,992	8,608,752

Dépenses par objectif

Environnement de protection favorable

Cadre juridique et politique	322,948	216,279	323,278	862,505
Institutions et pratiques administratives	0	0	100,810	100,810
Aide juridique et recours judiciaires	0	25,067	107,778	132,845
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	72,057	213,020	285,076
Sous-total	322,948	313,403	744,884	1,381,235

Processus de protection et documents adéquats

Identification des cas d'apatridie	0	79,204	0	79,204
Enregistrement et établissements des profils	0	0	113,593	113,593
Documents individuels	0	0	310,338	310,338
Documents d'état civil	244,593	273,510	0	518,103
Sous-total	244,593	352,713	423,931	1,021,238

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre les conséquences des conflits armés	0	0	680,856	680,856
Prévention et interventions liées aux VSS	515,615	32,316	225,789	773,720
Sous-total	515,615	32,316	906,645	1,454,576

Besoins de base et services essentiels

Eau	270,197	0	0	270,197
Abris et infrastructures	0	352,130	3,294,304	3,646,435

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	193,755	602,955	796,710
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	159,117	102,511	446,730	708,359
Éducation	0	141,033	0	141,033
Sous-total	429,314	789,429	4,343,990	5,562,733
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	310,840	0	393,567	704,407
Coexistence avec les communautés locales	0	118,080	153,525	271,604
Autosuffisance et moyens d'existence	732,314	65,464	0	797,778
Sous-total	1,043,153	183,544	547,092	1,773,789
Solutions durables				
Retour volontaire	373,340	0	324,467	697,807
Réintégration	152,988	0	0	152,988
Sous-total	526,328	0	324,467	850,795
Direction, coordination et partenariats				
Gestion et coordination des camps	0	0	2,294,288	2,294,288
Sous-total	0	0	2,294,288	2,294,288
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	102,467	324,809	500,917	928,193
Gestion des opérations, coordination et appui	570,751	241,003	1,050,049	1,861,803
Sous-total	673,217	565,812	1,550,966	2,789,995
Dépenses totales en 2016	3,755,168	2,237,218	11,136,263	17,128,649